

# *Le P'tit Mareuillais*



*Janvier 2014*



## LES VOEUX DU MAIRE

**Mareuillaises, Mareuillais, chers administrés,**

L'honneur m'est donné une nouvelle fois en ce début d'année 2014 de vous présenter mes meilleurs voeux de santé, pour vous et les vôtres, réussite, bonheur et bien plus encore. J'associe à ces voeux, ceux du conseil municipal et des employés communaux.

Je vous donnerai des nouvelles de votre village tout au long de ce petit journal; c'est pour moi l'occasion de pouvoir converser avec vous au travers de l'écriture et vous le savez depuis quelques années, j'aime beaucoup cet exercice.

Mareuil se « porte bien » en ce début d'hiver avec des températures relativement douces pour la saison. L'excès de pluie de ces dernières semaines retardent les travaux que nous avions prévus et il nous faudra patienter quelques temps encore... Cela laisse du temps pour nous préparer dès la rentrée de Septembre à l'application des nouveaux rythmes scolaires et tous les problèmes qui s'y rattachent.... Nous serons bien obligés de trouver des solutions puisque c'est la loi! De réunion en réunion, on avance très doucement...

Cette année 2014, c'est aussi deux devoirs citoyens à accomplir avec en Mars, les 23 et 30 mars, les élections municipales et dans le courant de l'année les européennes.

Pour ma part, j'ai la conviction que Mareuil continuera sa route. J'ai toujours et encore la même volonté et le même dévouement pour notre village pour lequel j'oeuvre avec bonheur et sincérité, en toute transparence.

Je souhaite que cette année 2014, que j'accueille avec vous, les conseillers municipaux et les employés communaux, soit riche de tout ce que vous pouvez espérer. Surtout, pour tous, une bonne santé, c'est la plus précieuse des richesses.



## TRAVAUX DE L'ANNEE 2013

Je reprendrai la méthode que j'ai appliquée l'an dernier en vous livrant directement l'état que nous adressons en fin d'année à la Trésorerie. Cet état reprend toutes les opérations réalisées sur la voirie, les bâtiments communaux et divers au cours de l'année 2013. Ceci pour une parfaite lisibilité et compréhension de l'utilisation des fonds publics. Le budget à venir vous informera sur la gestion contrôlée de nos dépenses.

Aucun emprunt n'a été contracté pour ces travaux, autofinancés par la commune...

### ACQUISITIONS

<b>ARTICLE</b>	<b>N°BORD. / N° MANDAT</b>	<b>LIBELLÉ DE L'OPÉRATION</b>	<b>MONTANT</b>
21568	52/311	2 Extincteurs salle des fêtes	97.21€
21578	7/40	Lame de déneigement	2 870.40€
2158	21/144	Compresseur	714.92€
2158	21/145	Débroussailleuse	523.48€
2183	2/9	Ajout 2 GO mémoire ordinateur mairie	101.66€
2184/121	47/276	Bureau secrétariat mairie	3 614.40€
2184/121	57/335	50 chaises rouges	1 000.00€
2188/121	54/323	Lave-vaisselle salle des fêtes	100.00€
2313/130	16/113	Couverture bâtiment rue de la gare	5 504.46€
2313	38/240	Marche église	1 201.98€
2313	62/362	Eclairage extérieur église	1 711.55€
2315/123	23/153	Aménagement eaux pluviales rue du clos	7 874.08€
2315/131	39/242	Aménagement parking école	10 680.04€
		<b>TOTAL</b>	<b>35 994.18€</b>

# LES PROJETS POUR 2014

Quelques travaux, engagés en 2013, doivent être effectués...

- Création d'un ossuaire au cimetière communal
- Rue du Logis (partie basse) au Plessis, réfection de la voie
- Création d'une porte au local communal rue de la Gare

Egalement engagés en 2013, mais non réglés au 31 décembre....

- Bureau d'études BETG : étude pour travaux chemin des Roches
- Règlement frais notariés et (sous réserve) levée d'hypothèques pour la parcelle AB210 (rue de la Gare)



---

## Prévisions 2014 :

- Etant donné que nous devons nous prononcer sur les travaux entrant dans le cadre du FDAC 2014, il est prévu d'inclure la réfection de la chaussée sur le chemin de Roches partie goudronnée n'ayant bénéficié d'aucun entretien depuis plusieurs dizaines d'années.
- Divers travaux sur les bâtiments à définir ultérieurement.



## CARTE D'IDENTITE



Afin que vous obteniez une nouvelle carte d'identité dans les meilleurs délais, munissez-vous des documents suivants ::

1. **Extrait d'acte de naissance** (à demander à la commune de naissance) si carte périmée depuis + de 2 ans
2. **Justificatif de domicile** (Factures : EDF, Eau, Tél...)
3. **2 Photographies** récentes (attention aux nouvelles normes)

**Pour un renouvellement : l'ancienne carte.**

x Délai d'obtention : 1 mois



## PASSEPORT



La Mairie de Mareuil n'est plus habilitée à délivrer les passeports.

☞ Vous pouvez faire votre demande de passeport dans n'importe quelle commune de taille moyenne habilitée à délivrer les passeports (Rouillac, Jarnac, Cognac etc). Toutefois, vous pouvez récupérer à la mairie les formulaires de demande de passeport.

## LES POUCHES JAUNES



Vous avez adopté le tri sélectif ?  
**BRAVO !!!**

Pour cela, les sacs jaunes pour le tri

sélectif sont *disponibles gratuitement*  
**à la Mairie.**

## CONTENEURS A VERRE

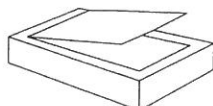


La commune met à votre disposition gratuitement quatre conteneurs à verre sur la Commune. **Mairie / Les écoles/Le Plessis/La Courade**  
Merci de n'y jeter que du verre  
et de ne pas laisser vos cartons à proximité

## PHOTOCOPIES



FAX ... ..



Besoin de photocopies, de fax !  
N'hésitez pas à venir à la mairie, notre photocopieur couleur, notre fax et scan sont à votre disposition.

## HORAIRES D'OUVERTURE



de la POSTE :

Du lundi au vendredi :  
de 9h 00 à 12h 00

de la MAIRIE :

Lundi et mardi : de 13h00 à 17h00  
Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

(Sous réserve de modifications ultérieures)

### **NOUVEAUTE CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les personnes mineures. Elles seront toujours valables 10 ans lors de la délivrance.

### ***Inutile de vous déplacer en mairie***

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière ? La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

### **CAUE CHARENTE**

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières liées à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics.



### **DEMANDE D'ACCUEIL DE SCOUTS DANS LA COMMUNE**

Nous avons été contactés par un directeur d'un camp de scout dans la région parisienne, qui souhaiterait organiser en juillet un séjour de vacances dans notre région.

Il est à la recherche d'un terrain qu'il pourrait louer. Le camp ressemblerait 80 enfants de 11 à 16 ans ainsi qu'une quinzaine d'encadrant. Concernant les caractéristiques du terrain qu'il recherche, il faudrait une arrivée d'eau potable et d'électricité, ainsi qu'un lieu fermé à proximité (pour stocker la nourriture, congélateur etc). Sur le terrain, il y aura plusieurs constructions typiques du scoutisme : tables, douches...tout le nécessaire pour pouvoir vivre sur le terrain. Ainsi, un terrain d'1 ou 1.5 hectares serait parfait.

Il sollicite les communes de la région ainsi que les exploitants agricoles qui pourraient lui louer ce type de terrain.

Si vous êtes intéressés par cette information, veuillez vous présenter à la mairie où on vous communiquera les coordonnées de cette personne.



### **TULIPES CONTRE LE CANCER**

Depuis 20 ans, le Lions Club de Rouillac organise une vente de tulipes sur le commune de Saint-Cybardeaux au profit de la recherche contre le cancer. Cette année, les dons récoltés ont été faits à quatre organismes et associations. Le Lions Club a besoin de bras, pour cueillir les fleurs et les proposer à la vente. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Président du Lions Club, Monsieur Jacques AUTHIER au 06.08.54.38.56.





# OBJECTIF CITOYEN

## 1° L'enseignement de défense :

Il se fait au collège et au lycée, dans les classes de 3ème et de 1ère, et vise à mieux faire comprendre les valeurs qui fondent la République et à sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences.

## 2° Le recensement :

Depuis le 1er janvier 1999, il est **obligatoire et universel** et concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans (*voir encadré en bas de page*). Une attestation est délivrée par la Mairie: elle est **indispensable pour l'inscription à tout concours ou examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (Brevet, Bac, CAP, conduite accompagnée, etc.). Le recensement permet de vous enregistrer et de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

## 3° La journée défense et citoyenneté (J.D.C.) :

Cette journée concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons**, avant leur 18ème anniversaire. C'est une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, qui permet une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, et un test de détection des difficultés de lecture.

45 jours avant la date de la J.D.C., vous recevrez à votre domicile une **convocation** précisant la date de session et le site sur lequel vous serez invité à vous présenter. Cette convocation est accompagnée d'un titre de transport SNCF. **Si la date proposée ne vous convient pas, vous disposez de 15 jours pour contacter le Centre du Service National de Poitiers qui vous proposera d'autres dates.**

**Centre du Service National de Poitiers, quartier Aboville, BP 647, 86023 Poitiers cedex téléphone : 05 49 00 24 69, courriel : [csn-poi-fct.jdc@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poi-fct.jdc@intradef.gouv.fr)**

Après la Journée Défense et Citoyenneté, vous recevrez un certificat de participation à la J.D.C, également **obligatoire à toute inscription.**

\*\*\*\*\*

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

## RECENSEMENT MILITAIRE CLASSE 2013

**Garçons et filles doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.** Exemple: si vous êtes né(e) le 12 janvier 1997, vous devez vous présenter à la Mairie entre le 12 janvier et le 11 avril 2013 muni(e) du livret de famille de vos parents. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site [www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr), rubrique « *le recensement citoyen en ligne* ».

**ÉTAPE 2  
LE RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).  
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

JDC  
OBJECTIF  
CITOYEN  
LE RECENSEMENT  
SGA



## ELECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

### > Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 11 **conseillers municipaux de la commune**. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

### > Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

**Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire.** Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. **En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.** La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.** Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

### > Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté de Communes du Rouillacais par **un conseiller communautaire**.

C'est le maire qui sera automatiquement conseiller communautaire.

### > Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

*Les pièces d'identité acceptées, si vous êtes français :*

Carte nationale d'identité

Permis de conduire

Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par SNCF

Livret de circulation

Carte d'identité ou carte de circulation militaire

Carte d'invalidité avec photo (civil ou militaire)

Passeport

Carte vitale avec photo

Permis de chasser avec photo

Carte du combattant

Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, élu local

Récépissé valant justification de l'identité en cas de contrôle judiciaire

**Les pièces d'identité acceptées, si vous êtes européen :**

Carte nationale d'identité

Permis de conduire

Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par SNCF

Livret de circulation

Carte d'identité ou carte de circulation militaire

Carte d'invalidité avec photo (civil ou militaire)

Passeport

Carte vitale avec photo

Permis de chasser avec photo

Carte du combattant

Titre de séjour

Récépissé valant justification de l'identité en cas de contrôle judiciaire

**> Comment faire si je souhaite être candidat ?**

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature**. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures**. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

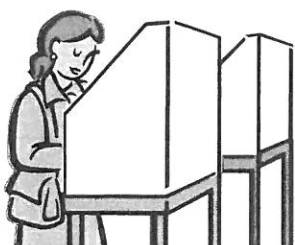


**> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?**

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



# PRÉCONISATION D'UTILISATION DES EAUX DE PLUIE,

## PUITS ET FORAGES PRIVÉS

### DANS LES HABITATIONS

#### Note d'informations aux habitants

*Vous disposez d'une ressource privée (puits, forage) ou d'une récupération d'eau de pluie ou vous avez un projet de création d'un puits, d'un forage ou d'une récupération d'eau de pluie. Sachez alors :*

- *qu'il existe des règles techniques et des réglementations précises pour réaliser ces ouvrages ;*
- *que les ouvrages (puits et forages) doivent être déclarés en mairie ;*
- *que la récupération d'eau de pluie doit être déclarée en mairie si l'eau est utilisée dans l'habitation ;*
- *que si vous utilisez ces eaux dites « alternatives » considérées comme non potables, dans votre habitation pour des usages liés à la boisson, cuisine, toilette, etc. , vous devez procéder très régulièrement à l'analyse complète de l'eau, dans un laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses d'eau (pas un laboratoire d'analyses médicales, ni une pharmacie) ;*
- *que si vous disposez aussi d'un branchement sur le réseau d'eau public, vous devez mettre en place des dispositifs de protection contre les retours d'eau. Les vannes, les robinets ne sont pas des dispositifs efficaces et fiables contre ce phénomène, car ils ne sont jamais entretenus et changés. Le dispositif le plus fiable est la bêche de disconnection, les deux réseaux sont ainsi physiquement séparés ;*
- *que cette séparation physique totale des deux réseaux (public et privé) protège votre santé, celle de vos proches et celles des autres et garantit la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.*

*Vous pouvez vous déplacer en mairie pour consulter le guide technique qui a été élaboré pour vous. Vous pouvez prendre des conseils auprès du maire, de l'exploitant du réseau d'eau public et de l'ARS.*

*Si vous disposez d'Internet, le site [www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com](http://www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com) vous permet d'accéder à toutes ces informations techniques téléchargeables et à une vidéo de personnes qui ont témoigné.*

# LES SERVICES DE LA COMMUNE

**Mairie** : ☎ 05.45.21.74.01 📠 05.45.96.80.84 @ mareuilcharente@wanadoo.fr

Heures d'ouverture actuelles : **lundi et mardi de 13h00 à 17h00**  
**Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00**

**Agence postale** : ☎ 05-45-21-73-80

Ouverte du **lundi** au **vendredi** de 9 heures à 12 heures

La boîte aux lettres est relevée du **lundi au vendredi à 12 heures**,  
et le samedi matin lors du passage du facteur, c'est-à-dire vers 9h45.  
Les autres boîtes aux lettres (villages) sont relevées tous les jours  
au cours de la tournée du facteur.



## Cabine téléphonique :

Publique- ouverte 24 h/24 - N° d'appel : 05.45.21.82.68

**Salle des fêtes** : ☎ 05.45.96.59.48

Responsables : Mrs. Jean Robert JAROSZ et Marius CANAL

Pour la location, s'adresser à la Mairie.

Une attestation d'assurance de type « *risque locatif* » est demandée.

❖ **TARIFS** (suivant la saison) :

**ÉTÉ** : du 01 mai au 30 septembre - **HIVER** : du 01 octobre au 30 avril



Administrés : \* vin d'honneur : 30 € ou 45 €

\* repas de famille, baptême, communion, mariage, etc... : 60 € ou 100 €

Associations et personnes extérieures à la commune :

\* vin d'honneur : 45 € ou 70 €

\* repas : 145 € ou 170 €

Associations de la commune :

3 locations gratuites

tarifs « administrés » appliqués pour les suivantes



**Ordures ménagères** (sacs noirs) : un ramassage a lieu tous **les vendredis** matin.  
(Sortir les sacs la veille)

**Tri sélectif** : (sacs jaunes) : un ramassage a lieu le **jeudi matin**, très tôt, **tous les 15 jours**. (Sortir les sacs la veille)

**Verre** : 4 conteneurs sont en place sur la commune : 1 face à la mairie,  
1 sur le parking de l'école, 1 à La Courade et 1 au Plessis.

Pour les déchets encombrants ou dangereux pour l'environnement,  
la déchetterie de Rouillac est à votre disposition.

## CLINS D'OEIL.....à.....

Nos aînés : en Septembre 2013, petite innovation. Nous avons convié nos aînés de 60 ans et plus à un repas dans un restaurant sur les bords de la Charente à Cognac. Nous avons mis à disposition un bus pour le transport. Les personnes présentes (60 environ) ont beaucoup apprécié ce moment de convivialité et nous ont remerciés très chaleureusement.



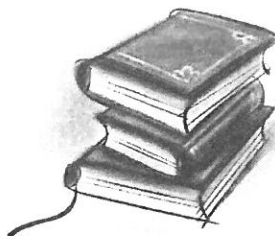
Ce début d'année 2014, les adjoints et moi-même sommes allés présenter nos vœux à nos aînés de 75 ans et plus en leur offrant des chocolats. C'est toujours un moment agréable à partager et aussi très enrichissant.

Nous leur renouvelons encore une fois tous nos vœux pour 2014

38 présents ont été offerts.....

Nos associations communales : Au nombre de huit, elles participent chacune à leur manière à la vie du village. Que ce soit le club du 3ème âge avec ses après midi récréatifs, l'Atelier de l'Eolienne avec ses cours de couture, les guidons Mareuillais avec ses journées VTT et autres, la société de chasse avec ses repas, ses journées chasse et son ball trap, les Galoches Mareuillaises avec sa journée couscous ou fête de l'épouvantail et sa randonnée nocturne, le S.E.L. avec ses journées d'échanges, Le Temps des Baloches avec l'organisation de thés dansants, l'association des parents d'élèves avec sa soirée loto, sa journée au jardin, sa kermesse etc.....Toutes, de façon différente vous offrent des moments de détente et de bonheur; la joie de se retrouver et passer un bon moment ensemble. Elles sont de vrais liens pour la population.....

Nos services publics : L'école, la mairie, l'agence postale avec son dépôt de pain, les services techniques. Derrière ces mots, on trouve des personnes à votre écoute, à votre service. Profitons en, et souhaitons de pouvoir les garder longtemps. J'en profite pour vous rappeler que nous avons des livres à prêter gratuitement à la mairie. Ils sont à votre disposition.



## Naissances



- ♣ *Moevai TAHUHUTERANI* né le 09 mars 2013  
♣ *Jules, Camille THOMAS* né le 8 juillet 2013  
♣ *Mazarine, Marie, Isabelle LACOURARIE-DEPRE* née le 1<sup>er</sup> août 2013  
♣ *Margaux, Inès, Angèle BILLAUD* née le 5 août 2013  
♣ *Tao, Logann, Eliot RIFFAULT* né le 12 août 2013  
♣ *Jeanne, Aurore BRINGER* née le 12 décembre 2013

## Mariage

*Olivier NICOLAS et Sandra MARQUAIS*  
Le 15 juin 2013

*Michaël DELISLE et Catherine BEKIER*  
Le 22 juin 2013

*Kevin RODET et Myriam GUERRERO VILLA*  
Le 20 juillet 2013

*Romuald FOUCHÉ et Sandra MAINDRON*  
Le 3 août 2013

*Jean-Christophe LAMBERT et Angélique BRAIN*  
Le 10 août 2013

*Mathieu TUAL et Nelly GAILLED RAT*  
Le 17 août 2013



## Décès

*Arlette, Andrée MARRY épouse TOUCHARD*  
*Marie-Louise, Emma HUTTON épouse ROCHE*  
*René, Emile MENARD*

décédée le 20 janvier 2013  
décédée le 04 juin 2013  
décédé le 29 août 2013




## DECLARATIONS DE RECOLTE EN 2013


Superficie totale **en production**  
 195ha 60a 09ca  
 pour une **récolte totale** de 20 332hl83



### Réparties comme suit :

 Cognac  
 pour une récolte totale de 20 039hl 188ha 32a 38ca

 Pineau  
 pour une récolte totale de 21hl 90 90a

 Autre  
 pour une récolte totale de 271hl 93 6ha 37a 71ca

## PLUVIOMETRIE

Cette année encore, grâce à Monsieur Michel BRUMEAU, je peux vous indiquer la pluviométrie du centre-bourg mareuillais des neuf dernières années :

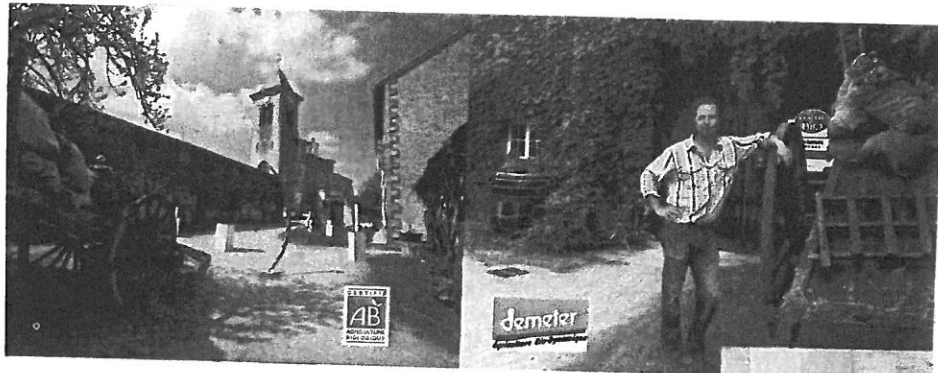
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
<b>2005</b>	29	26	62	57	53	28	36	17	68	70	59	65	570
<b>2006</b>	32	70	158	25	57,5	2,5	89	49	83	116,5	68	55	805,5
<b>2007</b>	81	146	122	12	105,5	78	64	83,5	19	23	51	65	850
<b>2008</b>	104	36	85	89	83	65	16,5	36,5	37	62	85	76	775
<b>2009</b>	111	15	32	71	61,5	47	43	33	33	34,5	133	75	689
<b>2010</b>	32	56	59	17,5	53	60	21,5	17	36	55	142	84	633
<b>2011</b>	43	44	29	6	5	35	88	57	50	42	33	188	620
<b>2012</b>	41	12	18	173	55	61	35	0	59	127	70	154	805
<b>2013</b>	87	82	50	55	156	105	67	24	98	74	127	69	994

Moyenne sur 9 ans de 2005 à 2013 : 738mm

A noter que la pluviométrie 2013 est le record des 9 dernières années.



# NOS VITICULTEURS PRODUCTEURS



**David RAMNOUX**

*Vigneron et Bouilleur de Cru - Agriculture biologique depuis 1993*

**Cognac - Pineau des Charentes - Vin de Pays**

Domaine des Bellevues

3, rue de l'Église - 16170 MAREUIL

Tél: 05 45 96 46 94 / 06 61 31 57 84

lavid\_ramnoux@hotmail.com



*Région des Fins Bois*

*Cognac*

*Pineau Charentais*



*Claudette Ramnoux*

MAREUIL - 16 170 ROUILLAC  
Téléphone : 05 45 21 73 50

**VIN DE TABLE DE FRANCE**

**ROUGE ROSE BLANC**

Vente vrac bag in box

**Eric et Nadia BEAU**

**16170 MAREUIL**

tel fax 05.45.968712

## VIN DE TABLE

rouge, Rosé Vrac et Bag-In-Box

GAEC DES ARNAUDS

Mr et Mme SEGUIN Alain et fils

7, Rue Marcel SAISY

16170 MAREUIL

Tel-Fax : 05.45.96.85.48

Vente directe à la Propriété  
et sur commande

**COGNAC DES FINS BOIS**

*Le Clos  
de La Courade*

*Christian Gravelat  
Propriétaire Récoltant*

" La Courade "  
16170 MAREUIL

Tél. / Fax  
05 45 96 57 51

## NOS ARTISANS



**TOITURIER  
DE FRANCE**

**Christian BEAU**

CHARPENTE  
COUVERTURE  
ZINGUERIE

16170 MAREUIL

Tél./Fax : 05.45.96.53.89

## La chronique du Maire



Les jours, les mois, les années passent ; le temps file très vite et les journées ne suffisent plus pour absorber tout ce que l'actualité nous renvoie. En tout cas, c'est une évidence pour moi ; Et comme vous le savez, je me pose toujours plein de questions qui se rapportent très souvent à Mareuil.

Les sujets ne manquent pas pour dissenter avec vous, ne serait-ce que les dernières informations sur le redécoupage territorial. Tout s'enchaîne rapidement ; déjà les regroupements des cantons! Pour raisons économiques! Je veux bien mais si on prend le cas de la Charente, actuellement 35 cantons donc 35 conseillers généraux ; en prévision 19 cantons et 38 conseillers généraux! Où est l'économie? Et en plus, Rouillac et Hiersac fusionneraient avec le chef lieu de canton à Linars!!! Commune plus proche de l'agglomération d'Angoulême que des territoires ruraux ? L'avenir nous donnera des réponses.... Dernière annonce en date, le regroupement prévisible des régions, et après.... Les départements? ..... Les communes ? Des regroupements sont déjà possibles sur la base du volontariat. Peu de candidatures je crois!!! Je prends comme vous les informations au jour le jour, et j'attends de voir.....

Autre sujet et non des moindres, la réforme des rythmes scolaires avec la semaine des 4 jours et demi. Personnellement, j'y suis opposée. Je ne vois pas l'intérêt pour les enfants, encore moins pour les parents (au vu des réponses aux questionnaires), et encore moins pour les collectivités. Par rapport aux enfants, je ne suis pas assez compétente pour savoir ce qui est bien pour eux. Des têtes bien pensantes y ont réfléchi pour nous.... Pour certains parents, c'est un casse-tête avant même la mise en place.... Pour les collectivités, tout pareil car cela implique une réorganisation des horaires pour le personnel, de trouver des intervenants pour les temps d'activité périscolaire, de mettre les financements nécessaires pour palier à ces changements, car ce n'est pas 50 euros par enfant et par an alloués par l'Etat qui vont nous permettre de couvrir les frais supplémentaires et de fait, ce sont les budgets des communes qui seront impactés. Ce que je déplore dans ce dossier, c'est qu'il n'y a eu aucune concertation. Les réunions s'enchaînent pour trouver des solutions adaptées aux deux écoles du RPI, mais aussi au niveau de la Communauté de Communes pour tenter d'établir un PEDT (plan d'éducation territorial) applicable sur l'ensemble des écoles du territoire.

L'association Loisirs en Pays Rouillacais pilote ces réunions groupées et à notre niveau ce sont des réunions entre les communes du RPI, le SIVOS, les enseignants et les parents d'élèves..... Le calendrier imposé par l'inspection académique et l'Etat est très serré et nous devons rapidement articuler un projet cohérent.....

En parlant de projet, vous l'avez lu précédemment, le Conseil municipal doit se positionner sur les travaux à faire sur le chemin des Roches, car le programme FDAC (Fonds départemental d'aide aux communes) doit être bouclé pour la fin du mois, et s'agissant de travaux regroupés à la Communauté de communes ; les prix sont intéressants. C'est un gros chantier car aucun entretien n'a été effectué sur cette voie depuis plusieurs dizaines d'années (entre 30 et 50 ans!!!) ; De plus, le chemin est en pente donc beaucoup plus exposé aux dégradations dues à la pluie et au ravinement ; et ce n'est pas en ce moment que ça va s'arranger!!!!

Ce qui ne s'arrange pas non plus, ce sont les collectes d'ordures ménagères et les sacs jaunes. Sur la plus grande partie de la commune, bourg et hameaux, à part quelques oublis de ramassage de temps en temps, dans l'ensemble c'est correct (n'hésitez pas à appeler le service ordures ménagères en cas de problème). Où ça se passe beaucoup moins bien, c'est au niveau des conteneurs placés à trois endroits dans le bourg, soit rue du Clos, aux deux extrémités, et rue des écoles à la hauteur de la rue de la Rente. Dans le dernier cas, c'est un vrai dépotoir. Nous nous sommes aperçus que des véhicules s'arrêtent et déposent leurs poubelles dans les conteneurs, ce qui fait qu'à peine le ramassage effectué, ils sont déjà à moitié pleins. Les riverains des rues concernées ont été informés et savent que les sacs doivent être déposés la veille au soir du ramassage. Pour les gens de passage, visiblement, ça ne pose pas de problème!!! Il y a de quoi s'énerver. J'ai revu avec la communauté de communes qui m'a proposé la solution de déplacer les conteneurs vers le milieu de la rue de la Rente, à charge pour la commune de placer les dits conteneurs la veille au soir du ramassage à l'entrée de la rue. Impossible, la commune n'a pas de terrain! Autre solution qui pourrait être possible, c'est enlever les conteneurs et que chaque riverain porte ses poubelles à l'entrée de la rue... Le dernier riverain qui a fait l'effort de céder un bout de terrain pour faire une plate-forme pour tourner, se retrouve le plus lésé. C'est vraiment dommage que la Communauté de communes n'ait pas pris en compte l'étroitesse de certaines rues des villages en commandant de nouveaux véhicules. Je comprends que les riverains soient excédés par cette situation. Je suis un peu perplexe et à part dissimuler les conteneurs en aménageant les abords, je ne vois pas ce qui peut être fait. Je me demande même si ça empêchera les gens de passage d'y déposer leurs poubelles. Si vous, de votre côté, avez des solutions, faites nous en part...

Je veux vous faire part aussi d'un autre sujet qui n'est pas particulièrement réjouissant ; je veux parler des contrôles des assainissements. Ce n'est pas le contrôle en lui-même qui dérange, c'est son coût, 75 euros pour toutes les installations antérieures à 2008, aux normes ou pas. Et c'est bien là où le « bas blesse » ; Cette décision de la Communauté de communes de 2009 a été, c'est mon avis, mal appréhendée et aurait dû différencier les installations normalisées, des autres ; Le diagnostic qui a été fait en 2007-2008 sur l'ensemble de la commune avait déjà permis de repérer les « mauvaises » installations. Un certain nombre d'entre vous ont su et pu bénéficier des aides de l'agence de l'eau durant 3 ans.

Les autres ont donc maintenant 4 ans pour mettre leurs installations aux normes et nous sommes, la commune, dans ce cas là avec 3 systèmes à remettre aux normes, à savoir la salle des fêtes, la mairie et les WC place Philemon Martin. Si l'agence de l'eau a stoppé ses aides, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service assainissement de la Communauté de communes, lequel sera peut-être en mesure de vous guider.

En me guidant sur les routes de la commune, je suis arrivée à la conclusion suivante : la voirie est un véritable gouffre pour les finances et malheureusement, une grande partie est en mauvais état, d'autres carrément préoccupantes tellement la bande de roulement est abîmée. Sans parler des accotements qui sont complètement défoncés. La plupart d'entre elles ne sont plus adaptées au trafic de plus en plus important et aux engins de plus en plus lourds. Il faut faire avec et comme nous l'avons fait jusqu'alors, programmer des travaux durables dans le temps et éviter le point à temps qui répare mais ne dure absolument pas dans le temps...

Ce qui ne me dure pas, c'est le temps que je passe à vous écrire tous ces ressentis sur l'actualité et surtout sur notre village.

Malgré tout, Mareuil a été, est et sera un village où il fait bon vivre.

Proche des villes comme Cognac et Angoulême, à proximité de Rouillac et Jarnac, Mareuil tout comme les villages alentour, attire de nouveaux habitants. Toutes les locations sont occupées, les maisons à vendre ont presque toutes trouvé de nouveaux propriétaires ; De fait, la population évolue mais je crois qu'il faut que notre village garde son identité de village ; Je vous l'ai déjà écrit il y a quelques années, je peux contempler Mareuil de là où je vis, au Plessis, et c'est à chaque fois une vue exceptionnelle, changeante selon la couleur du ciel, quelquefois pleine de mystère quand la brume se fait présente et tellement lumineuse par beau temps. Nous avons la chance d'avoir un beau village et nous avons pu le découvrir encore un peu plus, quand habillés de lumière lors des Sarabandes en juin dernier, notre église, les maisons, les jardins, les cours, ont été magnifiés et mis en valeur de façon extraordinaire, en tout cas pour moi.

Je vous ai écrit au fil des ans, sur des sujets bien différents, mais toujours avec la même sincérité et le même attachement pour Mareuil, et la même volonté de défendre au mieux les intérêts de notre village. J'ai gardé intacts mon envie et mon dévouement à servir Mareuil et être à l'écoute des Mareuillaises et des Mareuillais.



# CALENDRIER DES FESTIVITES 2014

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS ET LIEUX
4 Janvier 2014	Société de chasse	Chasse à courre à MAREUIL
5 Avril 2014	Société de chasse	Banquet de la chasse à MAREUIL
13 Avril 2014	A.P.E.	Journée au jardin à MAREUIL
26 Avril 2014	Les Guidons Mareuillais	Nettoyage mare du Plessis à MAREUIL
10 et 11 Mai 2014	Société de chasse	Ball-trap à MAREUIL
18 Mai 2014	Les Galoches Mareuillaises L'Atelier de l'Eolienne – A.P.E.	Festival des épouvantails Brocante – marché fermier à MAREUIL
20 Juin 2014	A.P.E.	Kermesse des écoles à COURBILLAC
20 Juillet 2014	Les Guidons Mareuillais	Course d'orientation à MAREUIL
9 Août 2014	Les Guidons Mareuillais	Randonnée VTT/Marche à MAREUIL
6 Septembre 2014	Les Galoches Mareuillaises	Randonnée nocturne à MAREUIL
25 Octobre 2014	Société de chasse	Choucroute à MAREUIL
15 Novembre 2014	A.P.E.	Loto à SONNEVILLE
12 Décembre 2014	A.P.E.	Marché de Noël (sous réserve) à MAREUIL
20 Décembre 2014	Société de chasse	Chasse aux faisans à MAREUIL
3 Janvier 2015	Société de Chasse	Chasse à courre à MAREUIL

# 2013

## Dernière ligne droite de vos élus SIVOS MAREUIL – COURBILLAC – PLAIZAC - SONNEVILLE

**Janvier** Commande de plus de 20 000 € d'équipements pour améliorer les conditions de travail des cantinières, subventionnés à 80%.

**Février** Retard de livraison des équipements des cantines.

**Mars** Menace de fermeture d'une classe, nos effectifs ont chuté !!!

**Avril** Ouf les équipements pour les cantines sont mis en place, pas simple !! Suite à la mise en liquidation du fournisseur choisi.

Rencontre avec l'inspecteur général d'académie pour présenter la croissance de nos effectifs pour les années futures et solliciter le maintien de cette 6<sup>o</sup> classe en créant une section « tous petits » (2 ans), afin d'enrayer la fuite de familles vers les écoles proposant ce service.

**Mai** Bonne nouvelle ! La classe est sauvée avec l'ouverture d'une section « 2 ans » pour la rentrée de septembre.

**Juin** Un moment fort « LES SARABANDES » tout en couleur. Les enfants ont participé en peignant des poissons sur des carreaux de faïence et tous ces poissons ornent les murs des maisons de Mareuil, ainsi que les entrées des écoles.

Les CM se sont transformés en reporters pendant une semaine, ils ont tout filmé, des coulisses aux spectacles et nous découvrirons le résultat de leur travail pour le passage de flambeau en 2014.

**Juillet** Il faut transformer la salle de motricité en classe pour recevoir les 2 ans.

- Création d'un point d'eau
- Déménagement des meubles
- Achat de nouveaux mobiliers : table à langer, bancs, structures de jeux....

Dans la foulée nous transférons la classe de CP dans la classe libérée pour un confort relatif « **des toilettes pour tous dans le même bâtiment** » et enfin transformation de la classe CP libérée en salle de motricité.

- Peinture et aménagement par les agents en contrat aidé
- Ils ont aussi repeint les pieds des tables de cantine, d'anciennes tables et chaises de classe, plus la restauration et mise en couleur d'une dizaine de chaises

Transformations validées et appréciées, puisqu'il nous est demandé de continuer la mise en couleur de l'ancien matériel.

**Merci à tous les agents pour le travail effectué**, dommage que la précipitation ait entraîné des débordements verbaux.

**Septembre** Le 27 septembre autour d'un magnifique et délicieux gâteau offert par le SIVU de CHERVES, les enfants, les enseignants, le personnel du SIVOS, les élus et représentants des parents d'élèves ont dit au revoir et bonne retraite à Mme GANACHAUD qui après plus de 30 ans aux fourneaux a fait valoir ses droits à la retraite.

**Novembre** De la couleur toujours ? Oui des couleurs sont venues orner les fenêtres et portes des classes de Courbillac, nous avons installé des stores de couleur à la place des anciens rideaux bleus des années 50 ou même d'avant.

Il faut réfléchir et vite, aux rythmes scolaires.

Mais qu'allons nous faire ? Comment ? Qui va intervenir ? Où ?

**Décembre** La pression sur les rythmes scolaires ne faiblit pas. Mais une douce odeur de sapin vert a envahi nos maisons, des lumières scintillent dans les rues et enchantent nos nuits. La douce quiétude de l'esprit de Noël nous fait oublier toutes les turpitudes passées et nous donne l'espoir d'une année 2014 beaucoup plus calme.

BONNE ANNEE 2014  
JOIE, AMOUR ET TRAVAIL POUR TOUS

Le président du SIVOS  
Bernard GILLOIS



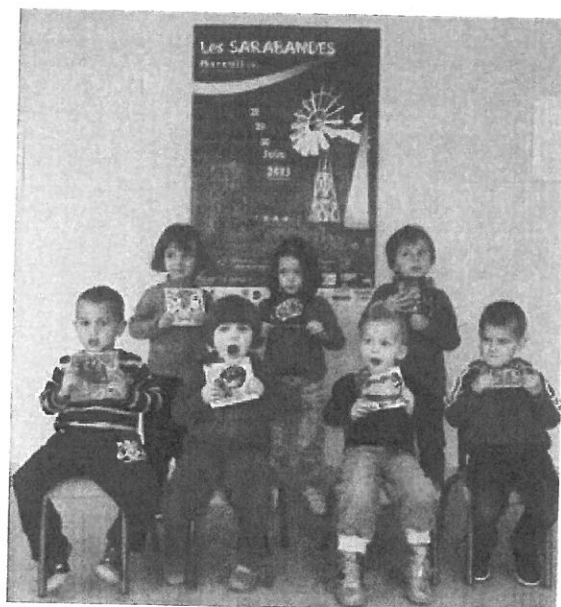
*Jacqueline GANACHAUD profite de ce petit mot pour nous demander de remercier toutes celles et ceux qui se sont associés aux festivités de son départ en retraite*

# Le mot des enseignant(e)s de Mareuil et Courbillac

Au cours de l'année scolaire écoulée, les écoles de Mareuil et de Courbillac ont vu leurs effectifs diminuer, ce qui impliquait d'envisager deux solutions : soit la fermeture d'une classe, soit la mise en place du nouveau dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans. Cette dernière possibilité semblait évidente pour sauvegarder la classe menacée mais aussi pour répondre aux attentes de la population qui sollicitait souvent l'école sur cet accueil spécifique et d'actualité puisqu'une nouvelle circulaire ministérielle définissait et encourageait cette scolarisation.

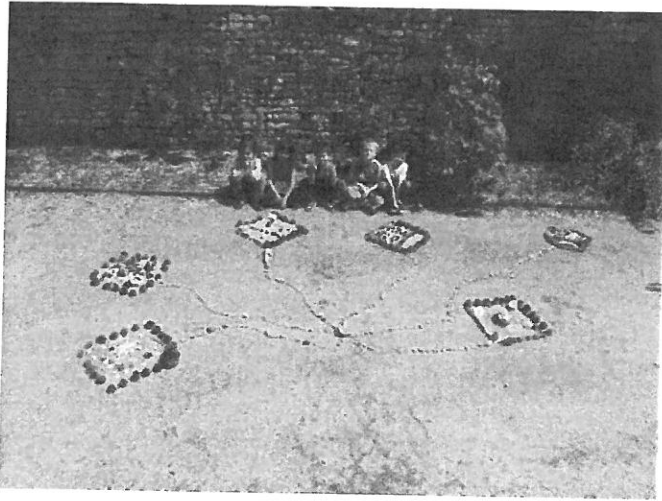
Ce projet a été adopté par tous les protagonistes de l'école et nous avons été en mesure de proposer un accueil spécifique aux enfants ayant 2 ans révolus au 31 décembre 2013. Cette entrée dans la scolarisation a été mise en place de manière individuelle en concertation avec chaque famille concernée. Pour veiller au bien-être de l'enfant, l'emploi du temps est défini pour chaque enfant de manière échelonnée et évolutive. En amont, le SIVOS a financé l'achat de mobilier et de jeux adaptés aux enfants de moins de 36 mois. Des travaux de rénovation ont également été engagés dans l'été 2013 pour permettre une rentrée accueillante dans une nouvelle classe plus spacieuse et plus lumineuse.

A partir du printemps 2013, les écoles de Mareuil et de Courbillac ont également participé à la préparation du festival des Sarabandes. Un riche moment pour les enfants qui ont pu travailler avec des artistes de qualité. Un premier travail de peinture sur émaux a été réalisé avec Marie Bazin et Simone Brumeau : chaque enfant a réalisé et peint un poisson qui a ensuite rejoint les bancs de poissons qui ornent maintenant les rues de Mareuil et l'entrée de l'école de Courbillac.





Au mois de juin un deuxième travail autour d'un projet de land art avec Maïté Milléroux a permis aux enfants de développer leur esprit créatif. Pour finaliser ce projet des Sarabandes, la classe des CM1-CM2, accompagné de professionnels de la communication, a joué les reporters, caméra à l'épaule durant tout le temps du festival. Un DVD, fruit de leur travail, est en cours de réalisation.



Deux classes de l'école de Courbillac ont eu la joie de partir en séjour. Au mois de mai, la classe de CM1/CM2 est partie une semaine en Dordogne où, malgré un temps pluvieux, chacun a bien profité de la richesse des activités proposées.

Au mois de juin, la classe des CE2/CM1 est partie en train pour deux jours au Futuroscope. Ils ont rejoint leur correspondants de région parisienne. Cette rencontre a été riche d'échanges entre les enfants.

Les enseignant(e)s

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES du RPI de Courbillac-Mareuil-Plaizac-Sonneville

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'association de parents d'élèves est constituée de 11 bénévoles.

## Le bureau :

- **Présidente** : Mme Roselyne FALOURD
- **Vice-présidente** : Mme Nadia GUEDON
- **Trésorière** : Mme Mélinda MAREE
- **Vice-Trésorier** : Mr Romain THOMAS
- **Secrétaire** : Mr Thibault PIOFFRET
- **Vice-secrétaire** : Mme Erika Massicot

## Les membres actifs :

- Mr Sylvain FAITEAU
- Mme Catherine GARY
- Mr Hervé GARY
- Mme Jennifer GARREAU
- Mme Nathalie WARNER

Depuis l'année dernière, l'APE a une adresse mail afin que vous puissiez communiquer avec nous plus facilement : [ape.mar.cou.plai.son@gmail.com](mailto:ape.mar.cou.plai.son@gmail.com).

## LES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2013-2014 :

Vendredi 13 décembre 2013 : Le marché de Noël de 17h30 à 19h à la salle des fêtes de Courbillac.

Dimanche 13 avril 2014 : La Journée au jardin sera réitérée puisque cela a été un succès malgré la pluie de l'année dernière. En espérant que le temps sera avec nous cette fois-ci. Avant cette manifestation, des bons de commande de plants seront déposés dans vos boîtes aux lettres avec le même fonctionnement que les sapins. Le retrait des plants se fera lors de cette journée.

Mai 2014 : Repas des enfants suivi d'une boom pour les enfants.

Dimanche 18 mai 2014 : Brocante à Mareuil en partenariat avec l'association des Galoches Mareuillaises en même temps que leur festival des épouvantails.

Vendredi 20 juin 2014 : Kermesse

L'argent récolté lors de ces manifestations servira à financer les projets des enseignants et l'achat de matériel pédagogique pour les deux écoles du RPI.

Sachez que vous êtes toutes et tous les bienvenus lors de nos manifestations !

Et pour cette année 2014 l'ensemble de l'équipe de l'APE vous adresse ses meilleurs vœux.



## LE CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE DE MAREUIL

**Le Club du 3<sup>ème</sup> Age** vous présente tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014, et surtout une bonne santé à tous.

L'année écoulée a été très calme pour nous, avec nos réunions tous les quinze jours, le mercredi après-midi.

Toujours les mêmes activités (belotes, scrabble) et un repas par an et c'est tout.

Nous sommes trop peu nombreux pour pouvoir organiser des manifestations ; il faudrait que le cercle s'agrandisse !

Comme depuis trois ou quatre ans, nous faisons notre repas gratuit à « L'Auberge de la Prairie » à Gondeville. Tous les membres du club apprécient.

Pas d'Assemblée Générale cette année, mais la remise des timbres se fera le mercredi 29 janvier lors de la prochaine réunion.  
Tarif du timbre : 16€

Bonne année à tous.



**La Présidente - Le bureau du 3<sup>ème</sup> âge**



# LES GALOCHES MAREUILLAISES

***vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2014***



## **Un petit rappel des manifestations de l'année écoulée:**

\* Et bien, la plus importante à été  
« Les Sarabandes » malgré quelques réticences  
du départ.

Quel plaisir !, quelle joie de participer à une  
manifestation de cette envergure avec un monde  
que nous ne connaissions pas. Trois jours de  
partage et d'émotions avec les concerts chez  
Claudette, les jeux de lumières sur la façade de  
l'église, le piano dans les airs chez «Momone»,  
les humoristes (les Facteurs), etc.... sans oublier  
la convivialité autour de la table lors des repas que nous avons servis.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à cette belle manifestation au sein de la communauté de  
communes du Rouillacais et d'en avoir donné une très belle image.



\* Nous avons fêté les 10 ans du club avec  
150 participants qui ont pu apprécier un repas  
concocté par M. Boymenu et animé par la troupe  
« Grain de Folie ».



\* La marche nocturne avec toujours autant de  
participants.



## Maintenant, tournons nous vers les projets pour 2014

### \* *Assemblée générale le 07 février*

Cotisation 15€ par personne.

Les sorties hebdomadaires le jeudi à partir de 14h (point de départ au lavoir

Une sortie mensuelle le dimanche organisée par Antoine et Mina:

- renseignements: tel: 05 45 96 54 55 ou [antoine.cote@live.fr](mailto:antoine.cote@live.fr)

\* *Fête de l'épouvantail le 18 mai* avec le marché fermier et, en plus cette année, un vide grenier. Pour ce faire, nous serons aidés par les associations des parents d'élèves et de l'Eolienne.

\* *Un voyage en Istrie, Croatie avec un petit tour par Venise* pendant une semaine fin mai.

\* *29 juin*: sortie pour clôturer la saison à Villeneuve de Mons avec un repas offert aux adhérents

\* *6 septembre*: randonnée nocturne avec des nouveaux tableaux.

\* *6 décembre*: Téléthon avec les Benèzes de Foussignac

Pour tout renseignement concernant:

- les activités hors randonnées: tél 05 45 21 82 39 ou: [pierrette.viger@orange.fr](mailto:pierrette.viger@orange.fr)

- le chapiteau: tél 05 45 96 53 73 ou: [jacquetdenis16@gmail.com](mailto:jacquetdenis16@gmail.com)

Si vous voulez connaître la vie du club, consultez notre blog:

[lesgalochesmareuillaises.centerblog.net](http://lesgalochesmareuillaises.centerblog.net)

***Merci à tous les bénévoles qui, sans eux, rien ne pourrait être fait***

A très bientôt sur les chemins de Mareuil



Et à nouveau BONNE ANNEE

# SOCIETE DE CHASSE

Les membres du bureau de Chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cette année, la Société de Chasse a vu son attribution de bracelets chevreuils augmenter de 12 à 25 avec la commune de Plaizac, étant donné que la population est de plus en plus importante sur le territoire. Ceux-ci sont distribués aux exploitants et propriétaires de la commune, qui permettent aux chasseurs de pratiquer leur loisir sur leurs terres.

La population de lièvres en augmentation a permis un prélèvement croissant. Cette espèce reste tout de même fragile. Il faut rester vigilant sur ces prélèvements.

Le Bureau s'efforce d'assurer le bon déroulement de la saison et des manifestations afin de satisfaire les chasseurs avec des lâchers de gibiers plus importants sur la commune et également pour avoir du gibier pour la reproduction.

Les abreuvoirs et agrainoirs disposés sur le territoire permettent le maintien du gibier sur la commune ? Il convient donc que tous les chasseurs entretiennent leur remplissage et leur propreté au cours de l'année.

Nous demandons à « tous les utilisateurs de la nature » de respecter cet environnement afin de garder un milieu propre et sauvage pour le refuge des animaux.

La chasse reste un loisir parmi tant d'autres et il y a de la place pour tout le monde pour pratiquer une activité de détente.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

Le Bureau.



# **LES GUIDONS MAREUILLAIS**

Chers adhérents, chers amis,

Le conseil d'administration des Guidons Mareuillais se joint à moi afin de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. Qu'elle vous apporte joie et prospérité dans vos réalisations professionnelles et projets associatifs.

La fin de l'année 2013 couronna avec succès l'ensemble de nos manifestations. Forts de cela, nous abordons 2014 avec un réel enthousiasme à l'idée de pouvoir à nouveau concrétiser nos différents projets sportifs. Au printemps nous souhaitons apporter notre contribution à la commune de MAREUIL par une journée d'entretien de la « mare du plessis ». En juillet, une course d'orientation aura lieu et en août notre traditionnelle randonnée VTT. Durant l'été une sortie est prévue à l'occasion d'un weekend organisé dans le centre de la France, et bien sûr en novembre un repas sera offert à l'ensemble de nos adhérents ainsi qu'aux bénévoles présents lors de nos manifestations.

Pour un grand nombre d'associations le don de soi et les partenaires restent les seuls « moteur » et « carburant » permettant notre existence. Je remercie les nombreux bénévoles, artisans, commerçants et propriétaires qui nous apportent leur soutien et nous permettent de pratiquer notre loisir.

Michel MARTIN

Président des GUIDONS MAREUILLAIS



## L'ATELIER DE L'EOLIENNE

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

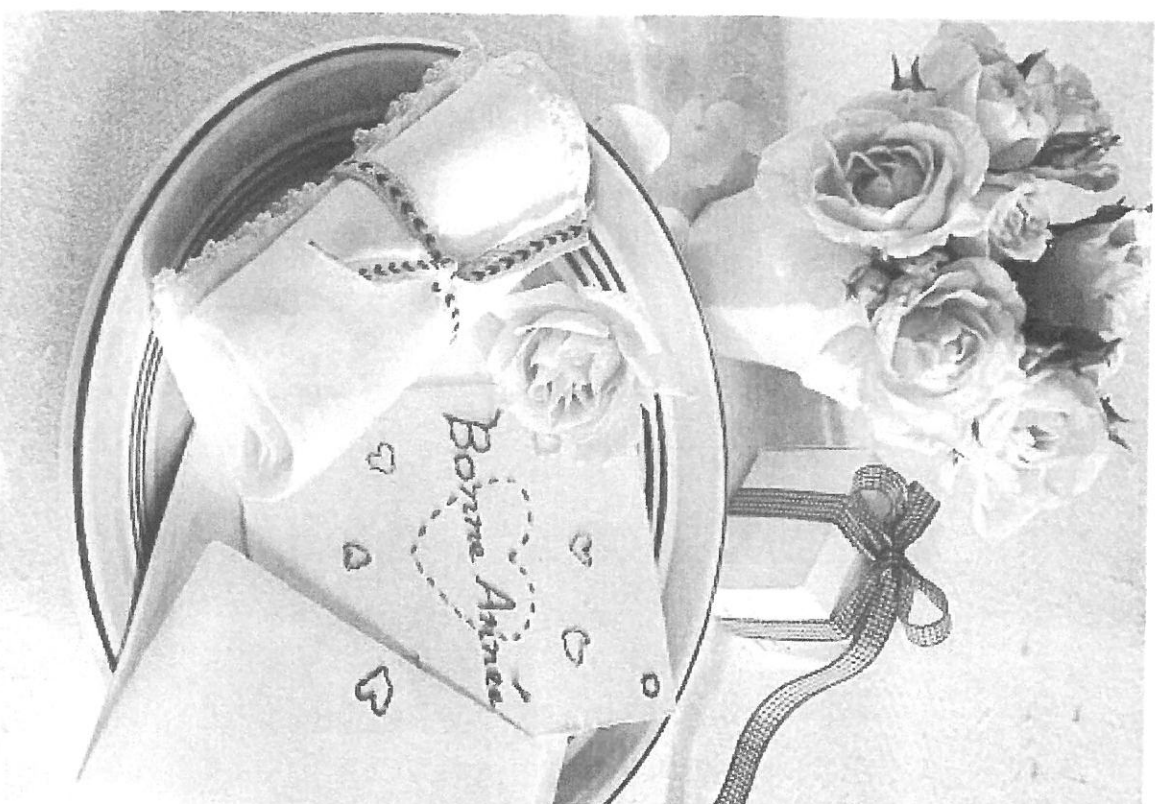
Comme les années précédentes, nous continuons de nous réunir, le dernier vendredi de chaque mois. Et ce, afin de créer de jolies choses, que nous aimerions vous faire partager lors du Marché Fermier.

Nos vœux de l'année dernière ont été exaucés car une nouvelle petite main s'est jointe à nous.

Nous avons cette année élargi nos activités par L'Art Floral, qui est dirigé avec maestria par Laëtitia  
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

*Nous sommes donc, toutes heureuses de vous souhaiter  
**une bonne et heureuse année 2014***

La Présidente  
Laure Grimaldi





## Le Temps des Baloches

En ce début d'année 2014, l'association vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour toutes et tous ;

Notre association organise des thés dansants à la salle des fêtes de Neuvicq-Le-Château toutes les semaines, le mercredi après-midi de 14h30 à 19h.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 05.45.21.73.95.

BONNE ANNEE 2014



Christiane TURGNE

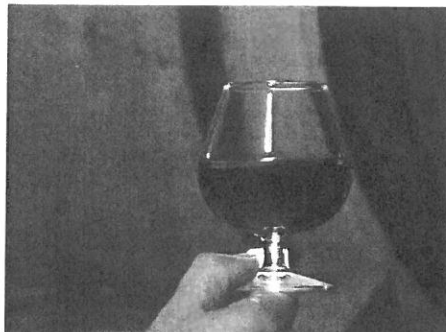
Présidente Du Temps des Baloches

## L'Association Foncière de Remembrement

L'AFR, en percevant une taxe de 7,62€/ha assure l'entretien des chemins et fossés (17kms). En 6 ans, elle a dépensé près de 30 000€. Les agriculteurs sont assez respectueux de l'état de leurs chemins malgré des conditions climatiques pas toujours favorables.

Après les élections municipales, le Bureau de l'AFR doit être renouvelé : 5 membres nommés par la Chambre d'Agriculture et 5 membres par le conseil municipal. Les agriculteurs, comme d'autres, vieillissent, des membres de l'AFR sont à la retraite, il serait souhaitable que des jeunes viennent nous rejoindre afin de continuer à assurer l'entretien de notre voirie.

Je vous souhaite à tous une bonne année et une bonne récolte.



Association La Palène  
Joël Breton et son équipe

La Commune de Mareuil  
Claudine Roudot et son conseil

ont le plaisir de vous inviter à replonger dans l'ambiance des Sarabandes 2013.

## **Rendez-vous le Samedi 8 Février à 19h** à la salle des fêtes de Mareuil.

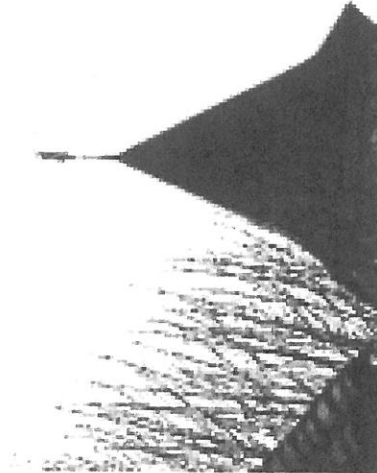
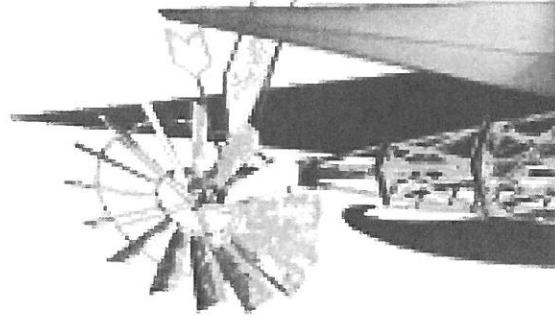
Au programme

Projection du film  
*réalisé par les enfants de l'école de Combillac.*

Présentation du livre «trace»  
«Mareuil de fête en fête»

Pique-nique dans la foulée  
Chacun apporte son panier pour partager ensemble un moment convivial

Pour tous renseignements : 05 45 96 80 38



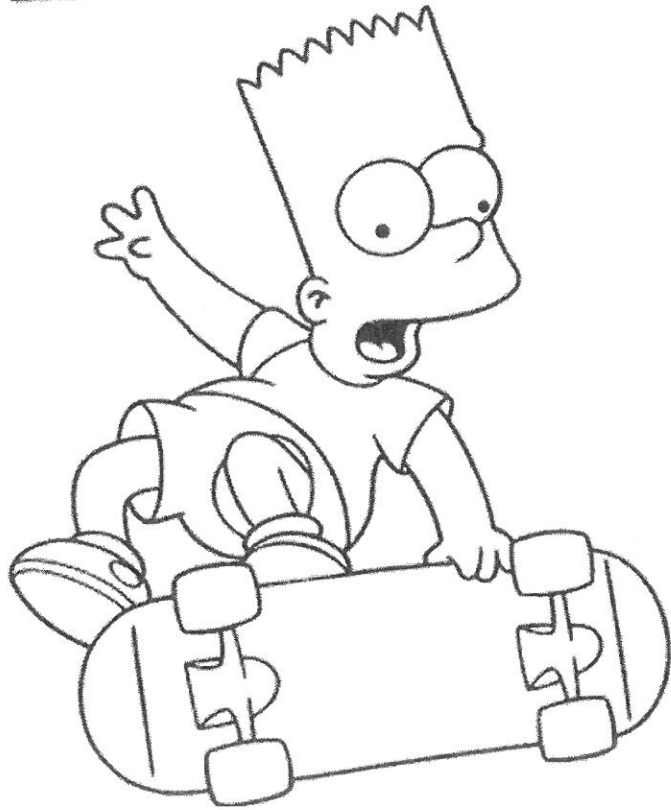


# Sudoku



DIFFICILE

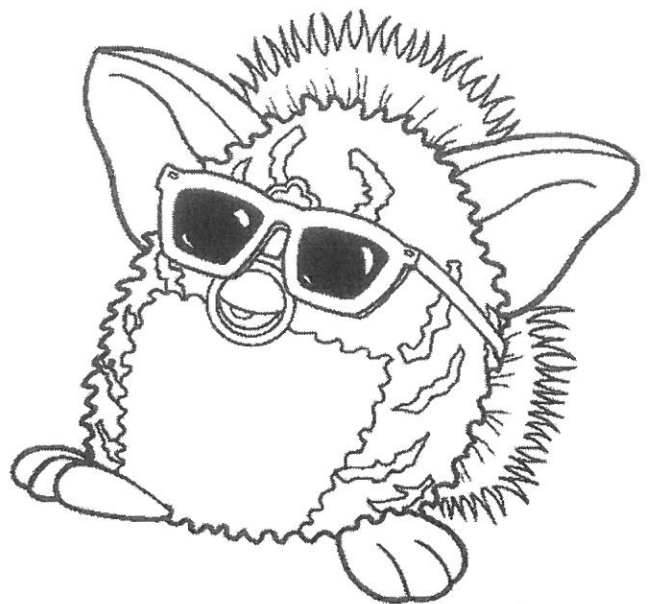
Remplis cette grille avec des chiffres allant de 1 à 6, sachant qu'aucun chiffre ne peut se répéter sur une même ligne, une même colonne ou dans un même rectangle (de deux cases sur trois).



	1				
5	3		6		
1	2				
				1	5
		1		2	4
				3	

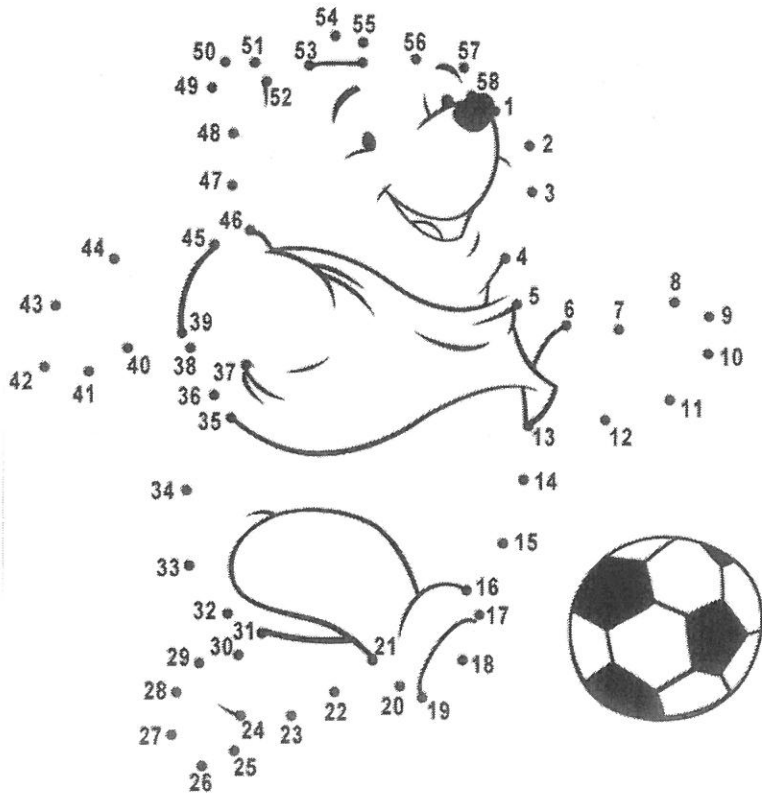


[www.recrekids.co](http://www.recrekids.co)

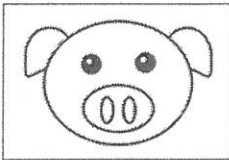


Le coin des petits...

Relier les points en commençant par 1

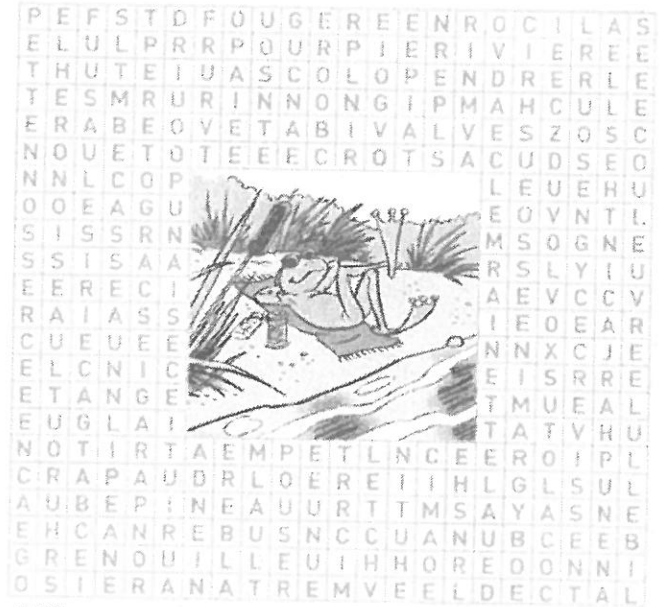


Reproduire le dessin

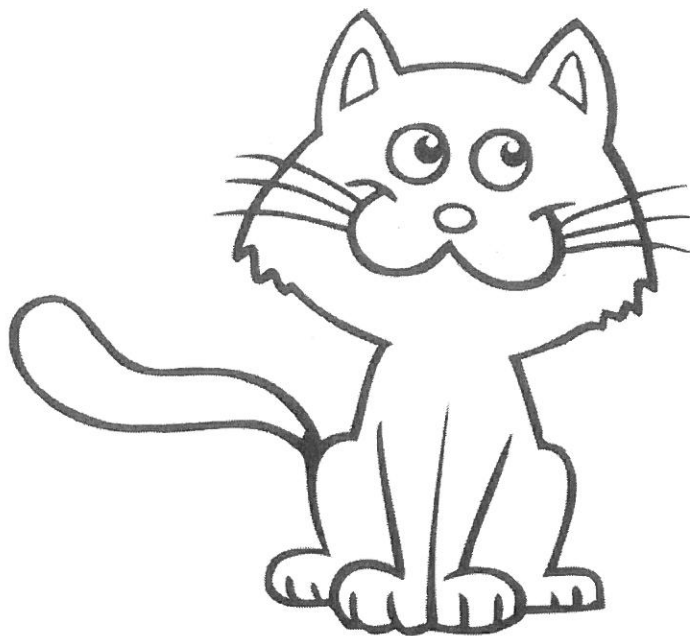


Retrouve dans la grille tous les mots de la liste, sachant qu'ils peuvent s'écrire dans tous les sens, même en diagonale et à l'envers. Une lettre peut faire partie de plusieurs mots.

Raye chaque mot trouvé dans la liste et dans la grille. Il te reste 6 lettres avec lesquelles tu formeras un dernier mot en les relevant dans le sens normal de la lecture.



- |            |              |            |             |           |
|------------|--------------|------------|-------------|-----------|
| ALGUE      | COUSIN       | HERON      | NENUPHAR    | TETARD    |
| ANCYLE     | CRAPAUD      | IRIS       | OISEAU      | TORTUE    |
| AUBEPINE   | CRESSONNETTE | JACINTHE   | OSIER       | TRITON    |
| BECASSEAU  | CYGNE        | INSECTE    | PERCHE      | TRUTE     |
| BERNACHE   | ECREVISSE    | LIBELLULE  | PLUME       | VINULE    |
| BIVALVES   | ELODEE       | LIMNEE     | POURPIER    | VOLVOX    |
| CANARD     | ESCARGOT     | LOTUS      | PUNAISE     | RAINETTE  |
| CASTOR     | ETANG        | LOUTRE     | RANATRE     | SALICORNE |
| CHABOT     | FLUVE        | LUZULE     | RIVIERE     |           |
| CHAMPIGNON | FOUGERE      | MOUCHE     | SAULE       |           |
| CINCLE     | GRAMINEES    | MOUSSE     | SCOLOPENDRE |           |
| COULEUVRE  | GRENOUILLE   | MUSARAIGNE | SPIREE      |           |



M C O N S O M S O C S T  
 S A M E R C U R E S O U  
 G T R E U E T E N A L P  
 A P E S A N T E U R E M  
 L N H T A O I I T O I O  
 A U G A I T S V P S L C  
 X F N L S L U U E U L O  
 I U E E E E L R N R J M  
 E S U E L U B E N E S E  
 L E A N A V E T T E V T  
 M E T E O R E S P A C E  
 T I E R E I T A M O S N

... et des grands

				7			
9	1		2			7	
	7		5	9	2	3	
1	5				3		
	8		3	6	5	9	
		9				6	2
	6	8	7	2		1	
	2			8		5	3
			1				

ANGLE  
 APESANTEUR  
 COMETE  
 COMPUT  
 COSMOS  
 ESPACE  
 ETOILE  
 FUSEE  
 GALAXIE

JUPITER  
 LUNE  
 MARS  
 MATIERE  
 MERCURE  
 METEORE  
 NAVETTE  
 NEBULEUSE  
 NEPTUNE

PHASE  
 PLANETE  
 SAROS  
 SATELLITE  
 SATURNE  
 SOLEIL  
 UNIVERS  
 VENUS

a	a	n	e	y	w	a	z	p	w
c	z	w	y	z	b	i	c	h	e
c	h	i	e	n	z	g	p	y	g
n	w	a	z	y	w	l	v	z	w
i	p	w	t	y	z	e	m	e	u
z	w	m	p	z	d	w	y	d	g
b	o	e	u	f	g	i	z	i	z
z	w	l	p	u	w	z	n	n	g
a	p	a	j	r	w	o	y	d	w
u	g	n	z	e	g	u	w	o	e
g	x	w	y	t	l	r	z	n	p
l	a	m	a	g	w	s	g	w	z

aigle  
 ane  
 biche  
 boeuf  
 chat  
 chien  
 dinde  
 dindon  
 elan  
 emeu  
 furet  
 lama  
 ours

mot à trouver  
 7 lettres

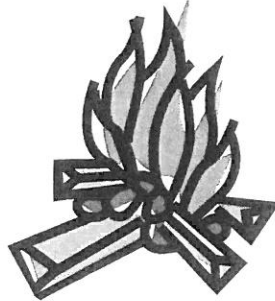
Voici deux photos confiées par un habitant du Plessis.

Certaines et certains d'entre vous se reconnaîtront probablement !



## Petits rappels utiles.....

**Feux de plein air** : Il est impératif de demander une autorisation de feu en mairie. C'est un acte gratuit et valable 3 mois, sous réserve du respect des instructions annotées au dos de l'imprimé. J'ai été confrontée dernièrement à un feu allumé sur une propriété, en plein village, de nuit et sans surveillance. Alertée par le voisin, j'ai dû prévenir les pompiers qui sont intervenus et ont maîtrisé le feu rapidement.



**Mouvements de population** : Surtout concernant les locations, je réitère ma demande auprès des propriétaires, à savoir prévenir le secrétariat en cas de départ et arrivée, afin que nous puissions tenir à jour la liste des personnes résidant sur la commune. De plus, que ce soit les nouveaux propriétaires ou locataires, la nécessité de vous faire connaître en mairie est indispensable pour nous, afin de savoir qui habite où, mais aussi pour pouvoir mettre un visage sur un nom.

**Ligne EDF Mareuil/ Le Plessis** : Depuis juillet 2013, l'enfouissement de la ligne 20000 volts est terminé. Le nouveau poste du Plessis est en place. Il ne manque plus que le branchement qui est prévu le 29 janvier et qui entrainera une coupure d'au moins 4 heures, dans la matinée....

**Désherbage chimique** : De plus en plus, nous sommes contraints concernant le désherbage chimique. Une nouvelle réglementation nous est imposée et seule une personne habilitée en la matière et titulaire d'un certificat d'utilisation de produits phytosanitaires sera en mesure de procéder au désherbage et devra utiliser des produits conformes et indiqués par le titulaire de ce certificat. Pour la commune, Monsieur Christian BUIS est habilité et se chargera d'appliquer les nouvelles directives. Pour les particuliers, agriculteurs, entreprises etc.... Je vous rappelle qu'il est formellement interdit de désherber près d'un fossé (j'ai pu constater un fossé entièrement désherbé!!!!!!), près d'un regard ou à proximité d'un caniveau. L'utilisation des produits chimiques va progressivement être interdite.

**Elagage** : L'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure de voirie est à la charge des propriétaires. Il vous appartient de procéder à leur entretien afin de ne pas entraver la visibilité ou la circulation ; Quelquefois, le risque de chute de branches peut être un danger pour autrui. On nous a signalé une branche particulièrement dangereuse sur la route de Beaulieu à Plaizac. Un autre point particulièrement préoccupant, au niveau du bois de la Garde où plusieurs arbres penchent du côté de la voie et où des branches menacent de se coucher sur les fils téléphoniques.

**Voie communale du carrefour de Beaulieu en direction de Plaizac** : Je vous l'ai indiqué dans ma chronique, les voies de circulation sont en mauvais état à certains endroits. La voie citée ici est particulièrement dégradée, que ce soit la bande de roulement ou les accotements. Nous ne pouvons pas pour l'instant envisager de gros travaux. La pluie aidant, les rebouchages au calcaire ne tiennent pas et la saison n'est guère favorable pour l'enrobé... Nous avons mis en place des panneaux indiquant le danger et je vous demande la plus grande prudence si vous empruntez cette route.

**Cambriolages dans la commune** : Depuis quelques mois, les cambriolages se multiplient sur la commune, et c'est assez inquiétant. Une maison au Plessis en plein milieu de journée, deux autres, des résidences secondaires, et enfin un vol de bois de chauffage le long d'un mur d'une propriété en plein village. Mareuil n'échappe pas à la règle, puisqu'au niveau national les cambriolages ont progressé de 6,7% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Même à la campagne, on doit se méfier, observer si des véhicules « traînent » ou font des allers retours rapides. Evitez aussi de laisser s'introduire sur votre propriété des démarcheurs de toute sorte ; Quand une campagne de démarchage est faite sur la commune, la société prévient la mairie et nous le portons à votre connaissance par voie d'affichage. Je sais bien que nous sommes dans un village, mais soyez vigilants.



**Capricornes dans les charpentes** : J'ai été informée il y a 1 mois environ, de la présence de capricornes dans la charpente d'une habitation et de ses dépendances, sur la commune vers le stade. Une entreprise est venue éradiquer ces nuisibles.

**La mairie** : Vous avez pris connaissance des horaires d'ouverture de la mairie dans la rubrique « services de la commune ». En dehors de ces horaires, vous pouvez me joindre si besoin, ou pour convenir d'un rendez-vous, au 06.26.90.15.56. Laissez un message si je ne réponds pas. De plus, je suis très souvent au secrétariat tous les jours en fin de matinée sauf le vendredi.

**Containers à verre** : Les abords des containers ne sont pas propres. Je vous remercie de bien vouloir respecter la propreté de ces lieux. Si le container est plein, ne déposez pas votre verre à côté du container mais prévenez la mairie afin de le faire vider.



Cette édition de votre P'tit Mareuillais de janvier 2014 est bouclée ; Vous trouverez quelques petits « amusements » pour les jeunes et les moins jeunes.....

BONNE ANNEE 2014



# La Richesse du S.E.L.

Notre association est un système d'échanges Local qui a vu le jour il y a maintenant 2 ans ; Nous continuons à nous échanger des Services, des Biens et à nous apprendre des Savoirs par le biais de notre monnaie choisie : le grain de Sel



## Rappel du Fonctionnement

Nous regroupons les Offres et les Demandes de chacun sur « Le Journal du S.EL. », avec ses coordonnées complètes ; chaque adhérent reçoit celui-ci et lorsqu'une personne est intéressée, il lui suffit de prendre contact, de se mettre d'accord sur la valeur de l'échange et de noter celui-ci sur le document approprié !

Cette association a pour but de créer plus de liens entre les personnes afin de privilégier l'entraide. Ainsi, lorsque nos amis ne peuvent nous donner un coup de main, on peut facilement trouver une aide parmi les adhérents.



Notre assemblée générale aura lieu le **8 février de 10h30 à 12h00** à la salle de la Mairie, afin d'élire le bureau & de prendre les inscriptions pour 2014, vous êtes tous cordialement invités !

Je vous souhaite mes Meilleurs Vœux pour cette Belle Année 2014.

Caroline Descat

Présidente

Caroline Descat : 06.23.96.54.57

Secrétaire

Adeline Guillot : 05.16.70.12.98

Trésorière

Maria Gally : 05.45.25.43.27

